

**CHARTRE POUR JUMELAGE**  
*entre*  
**LES DIOCÈSES DE BOMA**  
*(République Démocratique du Congo)*  
**et ÉVREUX**  
*(France)*

**« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples... » Mt 28,19**

**« Aujourd'hui dans cet « allez » de Jésus, sont présents les scénarios et les défis toujours nouveaux de la mission évangélisatrice de l'Eglise, et nous sommes tous appelés à cette nouvelle « sortie » missionnaire... » (Evangelii Gaudium n.19).**

**Oui, « Le Seigneur appelle toujours à sortir de soi-même, à partager avec les autres les biens que nous avons en commençant par le plus précieux, celui de la foi ».**  
**(Redemptoris Missio n.49)**

# PRÉAMBULE

C'est en novembre 1997 que le premier contact a eu lieu entre les diocèses d'Évreux et de Boma. Le premier prêtre de Boma accueilli dans le diocèse d'Évreux est le père Alain MABIALA. Aujourd'hui, sept prêtres de Boma exercent leur ministère dans le diocèse d'Évreux comme *fidei donum* suite aux échanges qui se sont consolidés comme en témoignent les événements suivants :

- *5 au 19 décembre 2009* : la visite fraternelle et missionnaire de Mgr Christian NOURRICHARD, Évêque d'Évreux, dans le diocèse de Boma. Il était accompagné du père Alain MABIALA, prêtre de Boma, vicaire épiscopal, délégué à la Mission Universelle et à la formation des séminaristes et du père Florent BABAKA, prêtre de Boma aussi curé de paroisse.
- *Août 2010 à juillet 2011* : le séjour du Père Ludovic BAZIN, alors séminariste du diocèse d'Évreux, pour un stage au séminaire des Carmes, dans le diocèse de Boma.
- *16 au 25 octobre 2010* : la visite fraternelle et missionnaire de Mgr Cyprien MBUKA, Évêque de Boma, dans le diocèse d'Évreux à l'occasion de la semaine missionnaire mondiale.
- *25 avril au 3 mai 2011* : la visite du père Michel DAUBANES, vicaire général, et du père Alain MABIALA, délégué à la formation des séminaristes, à Ludovic BAZIN en stage au diocèse de Boma.
- *5 au 18 juillet 2017* : la visite fraternelle et missionnaire au diocèse de Boma d'une délégation du diocèse d'Évreux conduite par Mgr Christian NOURRICHARD. Cette délégation était composée du Père Michel DAUBANES Vicaire Général, Mme Paola AUCLAIRE membre du Conseil épiscopal, Mme Martine HUE déléguée diocésaine à la Mission Universelle, Mme Isabelle NICOLAS responsable diocésaine de la Formation Permanente, père Sébastien JEAN curé de paroisse et membre du bureau du Conseil presbytéral et du père Achille TATI prêtre de Boma en *fidei donum* au diocèse d'Évreux, curé de paroisse, membre du Conseil presbytéral et membre de l'équipe diocésaine de la Mission Universelle.
- *9 mai au 22 mai 2018* : la visite fraternelle et missionnaire au diocèse d'Évreux d'une délégation conduite par Mgr MBUKA Cyprien et composée de Mgr Jean Basile MAVUNGU Vicaire général, Sœur Georgette NKOY religieuse de la Congrégation des Sœurs Servantes de Marie de Boma, Congrégation diocésaine, membre du Conseil épiscopal et déléguée à la vie consacrée, Mme Marie-Josée NIONGO NSUAMI Maire de la ville de Boma et Maman catholique, Mme Marie-Louise MAVINGA LUIZI responsable diocésaine des Mamans catholiques (plateforme regroupant les mamans Catholiques), Mlle Elgnette LELO NIATI membre de la Commission diocésaine des jeunes, père Willy PHANZU TSASA curé doyen et

M. Luc NTEDIKA YALA conseiller de l'Enseignement catholique à l'occasion du rassemblement diocésain « Pentecôte 2018 ».

- L'envoi, par l'Évêque d'Évreux, du père Sébastien JEAN, prêtre du diocèse d'Évreux en mission *fidei donum* dans le diocèse de Boma, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Aujourd'hui, cette charte du jumelage se veut être le lieu d'orientation et de régulation de ces relations et de ces échanges vécus certes dans un cadre ecclésial, mais de manière informelle.

## 1. L'ESPRIT ET L'ORIENTATION DU JUMELAGE

Le but de ce jumelage est de **favoriser une plus grande communion entre nos deux Eglises sœurs** de sorte que se manifeste davantage encore la catholicité de l'unique Eglise du Christ (Jn 17, 21).

Nous voulons de ce fait en faire **un instrument d'évangélisation et de visibilité** de cette catholicité et d'une Église « en sortie ». Pour atteindre ces objectifs, trois orientations et trois axes d'action.

### 1.1 Trois orientations

#### 1.1.1 Privilégier la rencontre

Nous voulons inscrire notre jumelage dans le mouvement plus large de la mondialisation, une mondialisation qui met l'homme au centre. Il faut donc d'abord nous rencontrer les uns et les autres pour mieux nous découvrir, mieux nous apprécier et mieux nous aimer sur le plan humain. Nous continuerons ainsi à mieux nous connaître dans nos différences pour mieux nous reconnaître comme frères et sœurs.

#### 1.1.2 Oser la fraternité

Nos rencontres sont celles des deux Eglises unies dans l'unique Famille du Christ. Notre communion est appelée à s'exprimer et à grandir par la communion dans la prière, dans les échanges et dans la réflexion. Ainsi, au sein de l'Église, nos deux Églises s'encourageront, « s'évangéliseront » mutuellement comme nous y invite le Saint Pape Jean Paul II : « *En un monde qui devient toujours plus petit par suite de l'abolition des distances, les communautés ecclésiales doivent s'unir entre elles, échanger leurs énergies et leurs moyens, s'engager ensemble dans l'unique et commune mission d'annoncer et de vivre l'Évangile. Les jeunes Églises ont besoin de la force des Églises anciennes et en même temps, celles-ci ont besoin du témoignage et de l'impulsion des jeunes Églises, de sorte que chacune de ces Eglises puise dans la richesse des autres* ». (*Christifideles laici* n.35).

### 1.1.3 Annoncer La Bonne Nouvelle

Ouverte à la dimension universelle, nos deux diocèses s'engagent ensemble dans l'unique mission de l'Église pour vivre et annoncer l'Évangile. Nous nous sentons conjointement responsables de la mission reçue du Christ Lui-même.

Aussi, nous nous engageons à partager nos difficultés et nos joies, nos énergies et nos expériences. Nous partagerons également nos moyens dans l'annonce de l'Évangile comme nous le rappelle le Pape Paul VI : « *Aucune Église particulière, même la plus pauvre, ne saurait être dispensée de l'obligation de partager ses ressources spirituelles, temporelles et en personnel, avec d'autres Églises particulières et avec l'Église universelle.* » (*Evangelii nuntiandi*, n.50). Ainsi notre jumelage doit être un rendez-vous pour donner et recevoir. Il sera fondé sur la fraternité, le partage et l'entraide pour un enrichissement mutuel dans la mission de l'Église.

## **1.2 Trois axes**

### 1.2.1 La prière

Notre jumelage est appelé à se bâtir sur le plan de la mission universelle de l'Église. Voilà pourquoi notre première ressource devra être avant tout de recourir au « Maître de la mission » qui nous dit Lui-même : « *Moi, je suis la vigne et vous les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruits, car en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire* » (*Jn 15, 5*).

### 1.2.2 L'information

Il est nécessaire d'avoir une attention suivie de ce qui se vit de part et d'autre. Cela suppose un échange régulier d'informations sur la vie de nos diocèses. Les principaux moyens sont les publications et les moyens modernes et numériques.

### 1.2.3 Le partage

« *Personne n'est si pauvre qu'il ne puisse rien donner ; personne n'est si riche qu'il ne puisse rien demander* ». Les modalités de partage de compétences, d'expériences, de personnels et de biens matériels devront être précisées au fur et à mesure par des conventions entre les deux diocèses.

## 2. L'ORGANISATION ET LA VIE DU JUMELAGE

Il s'agit bien des deux diocèses de Boma et d'Évreux. Depuis quelques années, ils apprennent à se découvrir, à partager. Ils s'engagent à poursuivre l'entraide et la contribution de chacun selon sa spécificité et ses moyens pour l'éveil à la mission universelle de l'Église, afin de témoigner et vivre la catholicité de l'Église.

### 2.1 Animation du jumelage

Le jumelage est sous la responsabilité des Évêques des deux diocèses et doit impliquer la participation des trois piliers de l'Église : prêtres, religieux (ses) (vie consacrée) et laïcs, sans oublier les jeunes. Il faut donc en faire une vraie expérience d'Église pour éviter des relations personnelles. Le caractère diocésain doit être privilégié, les deux Évêques en sont les garants. Dans les deux diocèses, un comité diocésain de ce jumelage devra être constitué. Ce comité ou cette équipe diocésaine veillera à sensibiliser tous les diocésains à ce jumelage. Ils seront en coordination avec les Œuvres Pontificales Missionnaires et la Coopération Missionnaire pour créer un véritable partenariat autour des projets, dans l'esprit de la présente charte.

### 2.2 Quelques incontournables

2.2.1 Des temps de prière communs institués dans les deux diocèses.

2.2.2 Des contacts réguliers : informations et visites réciproques qui permettent la rencontre.

2.2.3 La réciprocité dans les limites des spécificités de chaque diocèse et de ses moyens.

## CONCLUSION

Comme toute vie appelée à grandir, cette charte peut être amendée, revisitée et améliorée en concertation entre les deux diocèses.

Les deux délégués diocésains de ce jumelage, nommés par chacun des deux Evêques, entretiendront des rapports réguliers.

Notre souhait est que se développent, entre nos deux diocèses, des relations selon la vision de l'Église Peuple de Dieu. Tel est aussi notre espoir.

Pour être efficace et évangélique, cette charte se vivra dans un esprit de respect et d'estime mutuels, de charité fraternelle et d'une vraie passion de faire progresser nos Églises sur la voie de la sainteté, pour l'accroissement du Royaume de Dieu.

***« Ils se montraient assidus à l'enseignement des Apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Actes 2, 42).***

**« L'Esprit dit : « Osons ! »**

**« Osons donc la catholicité de l'Église ».**

Au Vaudreuil, en la fête de la Pentecôte,  
au cours du rassemblement diocésain d'Évreux

Mgr Christian NOURRICHARD  
Évêque du diocèse d'Évreux

Mgr Cyprien MBUKA NKUANGA  
Évêque du diocèse de Boma